



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51391>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **26-51391**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Montmorency

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maîtrise d'œuvre pour l'opération de restauration de la collégiale Saint Martin de la ville de Montmorency

Description : Les missions de maîtrise d'œuvre concernent la restauration de la Collégiale Saint-Martin, bâtiment classé au titre des monuments historiques. Etant donné la nature du bâtiment objet du présent marché, sont admis à participer les équipes de maîtrise d'œuvre suivantes : - Les architectes en Chef des Monuments Historiques, au sens du décret n°2007-1405 du 28 septembre 2007 ; - Les architectes titulaires du diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention « architecture et patrimoine », justifiant d'une activité professionnelle régulière dans le domaine de la restauration du bâti ancien pendant les dix années qui précèdent la publication de l'avis d'appel public à la concurrence relatif au présent marché. Le marché est passé selon les dispositions relatives à l'appel d'offres ouvert prévues aux articles R.2161-2 à 5 du Code de la commande publique. L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'œuvre appartient à la catégorie « réutilisation ou réhabilitation d'ouvrage de bâtiment ». L'opération porte sur des travaux de restauration patrimoniale visant à assurer la pérennité structurelle de l'édifice, la conservation des matériaux historiques et la mise en valeur architecturale et culturelle du monument, dans le respect des règles applicables aux immeubles classés. Le projet est organisé en tranches de travaux : 1 tranche ferme et 4 tranches optionnelles. La maîtrise d'œuvre réalise les études pour l'ensemble des tranches. La mission de maîtrise d'œuvre comprend les éléments de mission suivants : Pour l'ensemble des tranches, le maître d'œuvre réalise les missions suivantes : • Etudes d'avant-projet définitif – APD • Constitution des dossiers de demandes de subventions • Etudes de projet – PRO/DCE Pour chaque tranche affermée, le maître d'œuvre réalise les missions suivantes : • Assistance à la passation des contrats de travaux – ACT • Visa – VISA • Direction de l'exécution des contrats de travaux – DET • Assistance aux opérations de réception – AOR Le maître d'œuvre constitue les

dossiers de demandes de subventions et les transmet au maître d'ouvrage, lequel en assure le dépôt. Les marchés de travaux sont ensuite passés en tranche ferme et tranches optionnelles. L'affermissement des tranches dépend des priorités et des financements obtenus. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de ne pas affermir une ou plusieurs tranches optionnelles, sans indemnisation du titulaire. Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours à compter de la date limite de réception des offres. Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée allant jusqu'à la fin de l'année de parfait achèvement des travaux de l'opération concernée. La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est de 24 mois Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget de la Ville éventuelles subventions. Etant donné la nature des bâtiments objets du présent marché, sont admis à participer les équipes de maîtrise d'œuvre suivantes : - Les architectes en Chef des Monuments Historiques, au sens du décret n°2007-1405 du 28 septembre 2007 . - Les architectes titulaires du diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention « architecture et patrimoine », justifiant d'une activité professionnelle régulière dans le domaine de la restauration du bâti ancien pendant les dix années qui précèdent la publication de l'avis d'appel public à la concurrence relatif au présent marché en application des articles R621-25 à R621-30 du code du patrimoine. Les candidats pourront apporter la preuve de leur capacité professionnelle par tout autre moyen que des références. Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières. La visite des lieux est obligatoire. Les candidats devront prendre rendez-vous auprès de Mme CRONNIER à l'adresse suivante : icronnier@ville-montmorency.fr L'offre de la société sera déclarée irrégulière si elle n'a pas accompli la visite obligatoire. Lors de la visite, une attestation de visite sera remise à chaque société par les services compétents de la Ville.

Identifiant de la procédure : 993240ad-5c67-48cb-9d3a-1fc32346fa90

Identifiant interne : 2600014

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maîtrise d'œuvre pour l'opération de restauration de la collégiale Saint Martin de la ville de Montmorency

Description : Les missions de maîtrise d'œuvre concernent la restauration de la Collégiale Saint-Martin, bâtiment classé au titre des monuments historiques. Etant donné la nature du bâtiment objet du présent marché, sont admis à participer les équipes de maîtrise d'œuvre suivantes : - Les architectes en Chef des Monuments Historiques, au sens du décret n°2007-1405 du 28 septembre 2007 ; - Les architectes titulaires du diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention « architecture et patrimoine », justifiant d'une activité professionnelle régulière dans le domaine de la restauration du bâti ancien pendant les dix années qui précèdent la publication de l'avis d'appel public à la concurrence relatif au présent marché. Le marché est passé selon les dispositions relatives à l'appel d'offres ouvert prévues aux articles R.2161-2 à 5 du Code de la commande publique. L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'œuvre appartient à la catégorie « réutilisation ou réhabilitation d'ouvrage de bâtiment ». L'opération porte sur des travaux de restauration patrimoniale visant à assurer la pérennité structurelle de l'édifice, la conservation des matériaux historiques et la mise en valeur architecturale et culturelle du monument, dans le respect des règles applicables aux immeubles classés. Le projet est organisé en tranches de travaux : 1 tranche ferme et 4 tranches optionnelles. La maîtrise d'œuvre réalise les études pour l'ensemble des tranches. La mission de maîtrise d'œuvre comprend les éléments de mission suivants : Pour l'ensemble des tranches, le maître d'œuvre réalise les missions suivantes : • Etudes d'avant-projet définitif – APD • Constitution des dossiers de demandes de subventions • Etudes de projet – PRO/DCE Pour chaque tranche affermie, le maître d'œuvre réalise les missions suivantes : • Assistance à la passation des contrats de travaux – ACT • Visa – VISA • Direction de l'exécution des contrats de travaux – DET • Assistance aux opérations de réception – AOR Le maître d'œuvre constitue les dossiers de demandes de subventions et les transmet au maître d'ouvrage, lequel en assure le dépôt. Les marchés de travaux sont ensuite passés en tranche ferme et tranches optionnelles. L'affermissement des tranches dépend des priorités et des financements obtenus. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de ne pas affermir une ou plusieurs tranches optionnelles, sans indemnisation du titulaire. Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours à compter de la date limite de réception des offres. Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée allant jusqu'à la fin de l'année de parfait achèvement des travaux de l'opération concernée. La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est de 24 mois Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget de la Ville éventuelles subventions. Etant donné la nature des bâtiments objets du présent marché, sont admis à participer les équipes de maîtrise d'œuvre suivantes : - Les architectes en Chef des Monuments Historiques, au sens du décret n°2007-1405 du 28 septembre 2007 . - Les architectes titulaires du diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention « architecture et patrimoine », justifiant d'une activité professionnelle régulière dans le domaine de la restauration du bâti ancien pendant les dix années qui précèdent la publication de l'avis d'appel public à la concurrence relatif au présent marché en application des articles R621-25 à R621-30 du code du patrimoine. Les candidats pourront apporter la preuve de leur capacité professionnelle par tout autre moyen que des références. Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières. La visite des lieux est obligatoire. Les candidats devront prendre rendez-vous auprès de Mme CRONNIER à l'adresse suivante : icronnier@ville-montmorency.fr L'offre de la société sera déclarée irrégulière si elle n'a pas accompli la visite obligatoire. Lors de la visite, une attestation de visite sera remise à chaque société par les services compétents de la Ville.

Identifiant interne : 0

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/939471?orgAcronyme=x2c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/939471?orgAcronyme=x2c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Montmorency

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Montmorency

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie de Montmorency

Organisation qui traite les offres : Mairie de Montmorency

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie de Montmorency

Numéro d'enregistrement : 21950428900014

Adresse postale : 2 avenue Foch

Ville : montmorency

Code postal : 95160

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Point de contact : Service de la Commande Publique

Adresse électronique : marchespublics@ville-montmorency.fr

Téléphone : +33 139349847

Adresse internet : <https://www.ville-montmorency.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2 Boulevard de l'Hautil BP 30322

Ville : CERGY PONTOISE CEDEX

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse internet : <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 914967d7-fd64-4ea8-b284-fa2dc91b9ce1 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/05/2026 à 11:21

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/05/2026